

Rentrée scolaire 2017-2018 inscription en mairie

Rentrée scolaire 2017-2018 - Inscriptions en mairie

Inscription en 1ère année de maternelle (enfants nés en 2014). Se présenter en mairie, muni(e)s du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile et de la [fiche de renseignement](#) [1].

Inscriptions maternelle et élémentaire (uniquement pour les nouveaux arrivants). Se présenter en mairie, muni(e)s du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile et de la [fiche de renseignement](#). [1]

Après obtention du certificat d'admission, il appartient aux parents de finaliser l'inscription auprès des responsables des établissements scolaires.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mr BERDOUX, responsable des affaires scolaires au 01.34.71.03.96 ou 07.68.58.20.60.

Pôle enfance, jeunesse, affaires scolaires

 [fiche inscription](#) [2]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/rentree-scolaire-2016-2017-inscription-en-mairie?mini=2017-05>

Liens

[1] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/enfance_jeunesse/fiche_dinscription_ecole.pdf [2]

https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/fiche_dinscription_ecole_2.pdf